

ECOLE LES 3 VILLAGES
Conseil d'école du 26 juin 2020

Présents :

Enseignants : Mesdames Alvoët, Aureau, Beau, Bouscavet, Geneslay, Jamet, Levêque, Mihoubi, Pairé, Richard, Robillard, Rousselle, Trico et Messieurs Bertrand, Dufrenne, Le Druz et Robillard

Parents d'élèves Mmes Bellanger, Chesneau, Davy, Deslandes Godet, Hottin, Job, Merle, Pezard, Messieurs Benard, Carabeuf

Représentants du syndicat scolaire et des communes : Mmes Phelipeau, Lecarpentier, Mrs Fouillard Guilleux

Excusés : Mmes Haye, Pupin, Narbonne, Patin

Prise de parole de Mme Bellanger au nom des parents:

Remerciements aux enseignants, au Sivom, à l'association Trimaran et aux élus pour leur implication durant les événements liés au COVID. (Remerciements en particulier pour avoir soutenu et rassuré/déculpabilisé les parents dans le travail à distance).

1) Bilan de la reprise de l'école et de la mise en place du protocole sanitaire

Tout d'abord je voulais remercier tous les enseignants, tous les parents, les membres de la communauté éducative et les élus de nos trois communes qui ont permis grâce à leur investissement à la réussite aussi bien de l'école à la maison que du retour de tous les élèves depuis le 22 juin. Merci au personnel de l'école ATSEM, personnel de ménage pour le travail effectué.

Nous nous sommes quittés le 13 mars en vous disant que le site de l'école allait fonctionner, je ne pensais pas que ce serait à ce point.

Les enseignants n'ont pas compté leurs heures de travail en utilisant leur propre matériel (à partager le plus souvent avec leur enfant) avec des connections Internet pas toujours très performantes pour proposer à leurs élèves des situations pédagogiques innovantes, et je les en remercie.

Je remercie aussi les parents qui se sont investis dans l'école à la maison même si cela n'a pas toujours été facile pour eux.

Merci aussi au SIVOM, en particulier à Frédéric Fouillard et aux élus des trois communes pour leur réactivité sans qui nous n'aurions pas pu accueillir les enfants dans d'aussi bonnes conditions.

Les élèves sont revenus à 98 % depuis le 22 juin 2020. Pour les élèves ne revenant pas il s'agit, dans la majorité des cas, de la présence d'un membre à risque dans la famille.

2) Prise en compte des difficultés scolaires des élèves à la rentrée de septembre

Du 1^{er} septembre et jusqu'aux vacances de la Toussaint, il s'agira d'une période particulière.

Un bilan des acquis des enfants sera fait, et en fonction des difficultés rencontrées, des groupes de besoin seront mis en place. Nous avons peu d'élèves « décrocheurs », mais beaucoup d'enfants fragiles pour lesquels un travail spécifique sera mis en place. Les enseignants remplaçants seront à disposition des écoles afin de pouvoir travailler en petit groupe. Nous ne savons pas encore si nous pourrions bénéficier de cette aide supplémentaire.

Les APC seront aussi reconduites dès le début de l'année.

3) Effectifs et projets de répartitions

Effectif prévisionnel 2020/2021

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
33	43	43	35	51	46	49	59

PS	MS	GS	
23			23
10	14		24
	10	14	24
	9	15	24
	10	14	24
33	43	43	119

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
17					
18					
	25				
	26				
		23			
		23			
			24		
			25		
				29	
				30	
35	51	46	49	59	240

4) Bilan des projets : tous les projets ont été annulés en raison du confinement.

La classe de mer pour les CE2 n'a pu avoir lieu. Il a donc été décidé en conseil des maîtres sous réserve (conditions sanitaires) que les 2 classes de CE2 et les 2 classes de CM1 partiraient ensemble en classe de mer. Il ne sera pas possible de rattraper les séances de piscine pour les élèves de CP (pas de créneaux disponibles et de budget).

5) Projets pour la rentrée prochaine :(les projets avec intervention doivent être soumis pour avis au dernier conseil d'école)

Classe de mer pour les CE2 et les CM1

Piscine pour les CP sous réserve de créneaux disponibles

Kayak pour les CM2

Ces projets sont adoptés à l'unanimité.

6) Bilan provisoire de la coop :

Il reste à ce jour 9 310,34 € sur le compte de la coopérative scolaire, mais il faut déduire les actions « classe de mer » qui serviront à financer le projet de l'année prochaine :

4 528 € auquel il faut ajouter 1 000 € de la subvention du SIVOM pour le projet soit une enveloppe de 5 528 €.

Actions pour le financement de la classe de mer

vente orange	1 434,00 €
vente sapins	1 264,00 €
crêpes	195,00 €
escalade	185,00 €
parents classe mer	1 450,00 €
TOTAL	4 528,00 €

Nous avons aussi un avoir de 1 425 € auprès de la compagnie de bus Caen Evasion ainsi que 432 € auprès du club de kayak de Thury Harcourt.

Il reste donc 6639,34 € auquel il faut ajouter le reste de la subvention « sorties classes et projet du SIVOM d'un montant de 7 500 € (après décompte de 1000 € classe de mer). En conseil des maîtres, il a été décidé que 6000 € seraient dédiés au projet « label école numérique ».

7) Projet label école numérique 2020

Nous sommes éligibles au projet label école numérique 2020. La subvention de l'État couvre 50 % de la dépense engagée pour chaque école et est

plafonnée à 7 000 €. Ce projet, s'il est validé va nous permettre de renouveler la classe mobile (14 ordinateurs), d'acheter 2 nouveaux vidéo projecteurs, des claviers et souris sans fil, ainsi que des visionneurs.

Ce projet vient en plus des équipements prévus au budget par le SIVOM, à savoir 2 vidéo projecteurs et 5 tablettes.

8) Modalité des élections des représentants des parents

A la rentrée 2020, il est possible de voter uniquement par correspondance pour l'élection des parents d'élève.

La tenue du bureau de vote est souhaitée afin d'inciter davantage les parents à voter.

9) Possibilités à la rentrée de septembre d'accueillir les CP dans leur classe.

Les CP seront accueillis dans les classes à partir de 8h35 et cet accueil est à l'étude pour les autres classes.

10) Les enseignants peuvent-ils effectuer une photo souvenir de leur classe ?

Une photo de classe a été faite par Arnaud Marie, que nous remercions. Elle sera envoyée aux familles par Internet.

11) Questions diverses

Sivom : peinture cet été dans deux classes de maternelle + dortoir et salle de repos, entre le 15 et 31 juillet.

Gymnase : appel d'offre début septembre, début des travaux en novembre ou un peu plus tard dans l'année. Les élèves pourront donc profiter du gymnase au début de l'année scolaire.

Durée des travaux : 6 mois.

Remerciement de M. Guilleux qui souligne le caractère exceptionnel et positif du partenariat élus-enseignants-parents pour cette période particulière.

La directrice



Le secrétaire

